



**NOTE DE TRAVAIL**

**TREIZIÈME CONFÉRENCE DE NAVIGATION AÉRIENNE**

**Montréal (Canada), 9 – 19 octobre 2018**

**COMITÉ B**

**Point 6 : Questions relatives à la sécurité organisationnelle**

**6.3.1 : L'évolution de la méthode de surveillance continue (CMA) du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP)**

**AUDITS USOAP SIMULÉS PAR L'ENTREMISE DE L'AUTO-ÉVALUATION  
ET DE L'ÉVALUATION PAR LES PAIRS**

(Note présentée par le Canada)

**RÉSUMÉ ANALYTIQUE**

La présente note recense certaines limites du cadre d'audit simulé actuel du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) de l'OACI. Bien que l'OACI ait fourni des orientations solides aux États pour comprendre les attentes des audits USOAP simulés, différents États ont souvent des interprétations divergentes de questions spécifiques. Le Canada reconnaît l'avantage de la méthodologie d'évaluation par les pairs pour atténuer certaines des préoccupations auxquelles les États sont confrontés. La présente note invite l'OACI et les États membres à reconnaître et à appuyer la valeur tant du processus d'auto-évaluation que du processus d'évaluation par les pairs.

**Suite à donner :** La Conférence est invitée à approuver la recommandation figurant au paragraphe 3.5.

**1. INTRODUCTION**

1.1 La méthode de surveillance continue (CMA) du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) est particulièrement cruciale pour les États qui se préparent à un prochain audit de l'OACI. La méthodologie d'auto-évaluation permet aux États de recenser les processus qui fonctionnent bien ou qui peuvent nécessiter des améliorations. Elle est valable, mais comporte néanmoins certaines limites.

1.2 Les États ayant des systèmes d'aviation civile très complexes et distincts, il est déjà arrivé que l'interprétation des éléments indicatifs et des questions de protocole diffère d'un organisme de réglementation à l'autre. Le Canada reconnaît le potentiel d'une méthodologie d'évaluation par les pairs, avec laquelle les États travaillent en coopération pour mener à bien l'auto-évaluation, en éliminant certains de ces obstacles.

1.3 Le Canada collabore avec le Brésil à une auto-évaluation, qui a déjà mis en évidence les avantages potentiels d'une méthodologie d'évaluation par les pairs. Bien que les auditeurs canadiens n'aient pas terminé toutes les composantes nécessaires du programme de formation de l'USOAP, l'évaluation par les pairs leur donne les moyens de renforcer leur expérience. La certification officielle n'étant pas nécessaire pour les évaluations par les pairs, la méthodologie peut aussi entraîner un recrutement accru d'auditeurs potentiels de l'OACI.

1.4 La méthodologie d'évaluation par les pairs étant relativement nouvelle, les États peuvent convenir que la coopération est bénéfique pour explorer davantage les nombreuses possibilités qu'elle pourrait offrir. Le Canada prévoit élaborer plus en détail un cadre fondé sur la recherche sur les méthodologies d'évaluation par les pairs d'autres secteurs (par exemple, la médecine, l'éducation, etc.).

1.5 Le Canada appuie la possibilité d'utiliser les résultats d'auto-évaluations pour accélérer les audits USOAP. En outre, ces résultats peuvent coïncider avec l'élaboration de nouveaux accords et arrangements internationaux, puisque les États acquerront mutuellement une connaissance accrue en participant au processus d'évaluation.

## **2. ANALYSE**

### **2.1 Avantages de l'auto-évaluation et de l'évaluation par les pairs**

#### *Analyse et interprétation des audits USOAP simulés de l'OACI*

2.1.1 Bien que l'OACI ait donné des orientations solides pour comprendre les attentes en matière d'audits USOAP simulés, l'interprétation de questions et de sujets spécifiques diffère souvent. Les États ont des systèmes d'aviation civile très distincts et complexes, et on s'attend donc à ce que la compréhension de certains sujets diffère parfois. Les évaluations par les pairs donnent la possibilité d'accroître les connaissances des États membres en ce qui concerne les interprétations des questions de protocole et les réponses acceptables (y compris les preuves). En fin de compte, cela définit des possibilités d'orientations supplémentaires, tout en améliorant également la conformité avec les normes et les pratiques recommandées internationales.

2.1.2 Il existe une valeur ajoutée significative lorsqu'un soutien est fourni – par l'intermédiaire d'une évaluation par les pairs – à d'autres États membres. Toutes les parties bénéficient de l'échange des enseignements tirés et des meilleures pratiques qui mettent en évidence à la fois les forces et les occasions d'amélioration.

2.1.3 Les États membres qui procèdent à des évaluations par les pairs peuvent fournir des auditeurs qui n'ont pas terminé leur formation dans le cadre du programme USOAP. Il convient de noter que les auditeurs seraient néanmoins compétents et sûrs dans le processus en raison de leur participation au programme USOAP et de leur expérience au sein des États membres.

#### *Évaluation par les pairs avec l'Agence nationale de l'aviation civile du Brésil (ANAC)*

2.1.4 Le Brésil a contacté le Canada pour effectuer des audits USOAP simulés dans les domaines de la navigabilité et des opérations. Depuis lors, le Canada et le Brésil sont convenus de collaborer à cette occasion de renforcement des capacités afin d'explorer la valeur des évaluations par les pairs.

2.1.5 La coopération de divers experts en la matière (SME) tout au long de l'évaluation par les pairs permet aux auditeurs de discuter en personne des différentes approches adoptées par les organismes de réglementation lors de la réalisation d'audits simulés.

2.1.6 Le partage initial des connaissances entre le Brésil et le Canada démontre que le processus d'évaluation par les pairs offre une formation en cours d'emploi importante aux auditeurs canadiens, en leur donnant l'occasion de se familiariser avec le processus d'audit USOAP. Les inspecteurs canadiens ont ainsi été mieux préparés aux prochaines étapes du programme de formation des auditeurs USOAP, et il peut en être de même pour d'autres États.

2.1.7 Du point de vue de l'OACI, la réalisation d'audits présente également des avantages. Les États peuvent examiner les résultats de l'audit au niveau individuel et tirer des avantages du processus si d'autres États partagent des préoccupations similaires. Cela leur permettra d'être mieux préparés pour leur prochain audit de l'OACI.

2.1.8 Le processus d'évaluation par les pairs a surtout permis d'accroître la coopération et la coordination entre le Canada et le Brésil. Il offre une occasion clé d'établir des relations entre États et peut également ouvrir la voie à de nouveaux partenariats et accords.

#### *Encourager les auditeurs et le renforcement des capacités*

2.1.9 Il faut plusieurs années pour terminer la formation dans le cadre du programme USOAP et obtenir la certification correspondante. Comme il est indiqué précédemment, la méthodologie d'évaluation par les pairs donne aux inspecteurs la possibilité d'effectuer des exercices d'audit en vue d'une certification officielle. Si l'OACI reconnaissait certains de ces exercices d'évaluation par les pairs comme formation en cours d'emploi valable dans le cadre de l'USOAP, le processus de certification pourrait être accéléré.

2.1.10 La méthodologie d'évaluation par les pairs peut également contribuer au recrutement d'auditeurs potentiels de l'OACI. Comme l'évaluation par les pairs n'exige pas que les auditeurs aient une reconnaissance officielle de l'USOAP, cela peut encourager d'éventuels auditeurs à acquérir une expérience initiale sur le sujet.

## **2.2 Méthodologie d'évaluation par les pairs**

2.2.1 La faisabilité de l'évaluation par les pairs pour permettre le partage des connaissances et améliorer la compréhension est depuis longtemps un concept central dans de nombreuses professions et secteurs. Non seulement l'évaluation par les pairs renforce la responsabilisation et appuie la transparence, mais elle jette également les bases pour l'éclosion de nouvelles idées et le transfert de compétences.

2.2.2 Les recherches sur les avantages de la méthodologie d'évaluation par les pairs montrent qu'en collaborant avec des pairs, les individus apprennent à cibler leurs idées en conséquence. Cela comprend une meilleure compréhension des critères d'évaluation et une plus grande déontologie afin d'améliorer les performances. Par conséquent, non seulement l'évaluation par les pairs favorise une compréhension plus approfondie de la matière, mais elle cible également et modifie de manière efficace la culture définissant la déontologie et le partage des connaissances dans un environnement donné.

2.2.3 Comme il n'existe pas encore de consensus sur les approches d'évaluation par les pairs au sein de l'aviation civile, il peut s'avérer utile pour les États d'explorer les méthodologies utilisées par d'autres groupes dans diverses industries. Les États membres sont encouragés à examiner plus avant la valeur des évaluations par les pairs et les avantages significatifs du processus.

### **2.3 Résultats des évaluations comme préalables aux audits accélérés et aux accords bilatéraux**

2.3.1 Les résultats des auto-évaluations et des évaluations par les pairs simulées peuvent faciliter la capacité de l'OACI à accélérer les audits USOAP. Après la participation à l'audit simulé, il est probable que d'importantes améliorations positives seront repérées par les États membres. S'appuyer sur des auto-évaluations et adopter une approche collaborative peut s'avérer constructif dès le départ, et accélérer finalement un audit USOAP officiel de l'OACI.

2.3.2 Les résultats des évaluations par les pairs de l'USOAP pourraient offrir de nouvelles possibilités d'accords et d'arrangements entre les États membres. On peut parvenir à une plus grande confiance dans les systèmes respectifs d'aviation civile des États grâce à une compréhension plus approfondie de l'infrastructure du programme de réglementation en place qui appuie le taux de mise en œuvre effective (EI). Cette compréhension accrue entre les États membres ouvre la voie à d'éventuels accords et arrangements dans les domaines de la navigabilité, de la maintenance, etc. En contrepartie, ces accords favoriseront de nouveaux débouchés pour les marchés économiques respectifs des États et pour les consommateurs engagés dans l'industrie.

## **3. CONCLUSION**

3.1 La méthodologie d'auto-évaluation donne aux États l'occasion de recenser les processus qui sont efficaces ou déficients avant un audit USOAP officiel de l'OACI. En raison de la nature complexe des systèmes respectifs d'aviation civile des États, il est déjà arrivé que l'interprétation des questions de protocole diffère d'un organisme de réglementation à l'autre. Le Canada souligne le potentiel d'une méthodologie d'évaluation par les pairs pour faciliter l'harmonisation des points de vue.

3.2 L'envoi d'auditeurs du Canada au Brésil, qui participent tous au programme de formation des auditeurs USOAP, a mis en évidence un grand nombre des avantages de la méthodologie d'évaluation par les pairs. La certification officielle n'étant pas nécessaire pour les évaluations par les pairs, la méthodologie pourrait entraîner le recrutement accru d'auditeurs potentiels de l'OACI.

3.3 Le Canada encourage la coopération des États pour explorer davantage le cadre de la méthodologie d'évaluation par les pairs. L'étude des méthodologies d'évaluation par les pairs dans d'autres secteurs contribuerait à l'élaboration d'une structure cohérente d'évaluation par les pairs.

3.4 Le Canada appuie l'utilisation des résultats des auto-évaluations pour accélérer les audits USOAP. Il est probable que ces résultats coïncident avec l'élaboration de nouveaux accords et arrangements internationaux, car les États auront développé des capacités et acquis des connaissances grâce à leur participation au processus d'évaluation.

3.5 Au vu de ce qui précède, la Conférence est invitée à approuver la recommandation suivante :

**Recommandation 6.3.1/X – Audits USOAP simulés par l’entremise de l’auto-évaluation et de l’évaluation par les pairs**

Il est recommandé que la Conférence :

- a) reconnaisse les avantages des audits simulés du programme universel d’audits de supervision de la sécurité (USOAP) par l’entremise tant de l’auto-évaluation que de l’évaluation par les pairs ;
- b) invite la Direction de la navigation aérienne à envisager de reconnaître les auditeurs en formation qui ont participé à des évaluations par les pairs ;
- c) encourage aussi les résultats des auto-évaluations comme préalables à des audits accélérés et à des accords bilatéraux.

— FIN —